

Pays : CANADA
Date de soumission :

Rapport national en vue de la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts

Renseignements généraux

Chef de l'agence forestière

Nom :	Tom Rosser
Titre :	Sous-ministre adjoint, Ressources naturelles Canada–Service canadien des forêts
Adresse :	580, rue Booth, 8 ^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Téléphone :	1-613-947-7400
Télécopieur :	1-613-947-7395
Courriel :	Tom.Rosser@NRCan-RNCan.gc.ca

Coordonnateur national pour le FNUF

Nom :	Peter Besseau
Titre :	Directeur, Division des affaires internationales, Ressources naturelles Canada–Service canadien des forêts
Adresse :	580, rue Booth, 7 ^e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Téléphone :	1-613-947-7358
Télécopieur :	1-613-947-9035
Courriel :	Peter.Besseau@NRCan-RNCan.gc.ca

Remarques :

- Le présent rapport contient de l'information fournie par le gouvernement fédéral, ainsi que par les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.
- Tous les montants en dollars cités sont en dollars américains pour faciliter les comparaisons au niveau international.

PARTIE I : L'instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts (instrument relatif aux forêts)⁵		
Modules thématiques de l'instrument relatif aux forêts	L'instrument relatif aux forêts a été subdivisé en cinq modules transversaux et huit modules thématiques pour en faciliter la consultation ⁶ :	
	1A : Renforcement de l'engagement politique en faveur de la gestion durable des forêts 1B : Financement de la gestion durable des forêts 1C : Création de capacités et transfert de technologies 1D : Participation des parties prenantes 1E : Renforcement de la coopération internationale	
	2A : Application de la législation forestière et gouvernance 2B : Commerce international des produits forestiers 2C : Protection des forêts 2D : Science et recherche 2E : Sensibilisation et éducation du public 2F : Secteur et industrie privés 2G : Communautés autochtones et locales 2H : Suivi, évaluation et établissement des rapports	
	Les données fournies à propos des modules thématiques de l'instrument relatif aux forêts serviront également à l'évaluation des progrès dans la réalisation des Objectifs d'ensemble relatifs aux forêts (Qs 33-49).	
1A : Renforcement de l'engagement politique en faveur de la gestion durable des forêts		
1. Existe-t-il une déclaration de politique générale sur les forêts de portée nationale? Les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales ⁷ . (T14 - Cadre politique et juridique)		
2. Existe-t-il un programme forestier national? Les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales. (T14 - Cadre politique et juridique)		
3. Disposez-vous de mécanismes/processus interinstitutionnels de coopération intersectorielle pour parvenir à une gestion forestière durable?	Oui	Non
Dans l'affirmative, quels sont les secteurs activement impliqués :	X	
Agriculture		X
Changement climatique		X
Énergie		X
Tourisme		X

⁵ <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N07/469/66/PDF/N0746966.pdf?OpenElement>

⁶ E.CN.18/2009/2, pp 4-5 (<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N09/240/38/PDF/N0924038.pdf?OpenElement>)

⁷ http://countrystat.org/for/cont/inctables/pageid/8_mega/fr

suivent une démarche
, en ce qui concerne :

ment climatique dans le cadre
onscience des questions
a Alberta et en Saskatchewan,
recte des effets du

onomie fondée sur les forêts
industrie touristique liée aux
opérationnels de la

culture dans le cadre de la
entre les responsables

en eau sont prises en

forestière, et prévoit la
ministère de l'Économie a
rgie et des biocarburants, et

œuvre du Programme national forestier décennal et de la Stratégie nationale forestière (2005-2015), vise à : 1) renforcer la protection et le maintien des ressources forestières, 2) accroître les avantages économiques du secteur forestier comme élément clé de l'économie nationale, et 3) renforcer la capacité de la population rurale de contribuer au développement du secteur forestier et à faire en sorte que la population rur

andine, la Communauté des Caraïbes, les quatre pays de l'Amérique centrale, la République dominicaine, l'Inde, le Singapour, l'Ukraine, le Guatemala et la Zone de libre-échange des Amériques. En 2012, le Canada a entamé des négociations pour la conclusion d'un accord de partenariat économique avec le Japon et s'est joint à la table des négociations du partenariat transpacifique. Le Canada prend également part aux discussions exploratoires avec la Turquie, la Thaïlande et MERCOSUR.

2C : Protection des forêts

18. Superficie forestière (1000 hectares) affectée à la conservation de la biodiversité; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T 3 – Désignation et gestion des forêts).

19. Superficie forestière (1000 hectares) dans des aires protégées; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T 3 – Désignation et gestion des forêts).

Veillez décrire les mesures significatives en rapport avec la protection des forêts, prises depuis 2007.

Le nombre et la superficie totale des aires protégées au Canada ont tous deux augmenté. Depuis 2011, 9,9 % (991 482 km²) du territoire terrestre du Canada et environ 0,70 % (49 333 km²) de son territoire marin ont été protégés. Au cours des 20 dernières années, la superficie totale protégée a augmenté de 95 %, et au cours des cinq dernières années, elle a connu une hausse de 19 %. Sous la juridiction fédérale, 505 033 km² sont protégés, soit une augmentation de 47 % depuis 1990. Ces chiffres incluent les forêts, mais ne sont pas spécifiques à celles-ci.

Quel est le nombre d'étudiants dans des disciplines

Autres; veuillez décrire.

Différentes activités sont en cours. En Saskatchewan, le ministère provincial de l'Environnement est membre de la Saskatchewan Forestry Association (Association forestière de la Saskatchewan), qui vise à informer le grand public des avantages que procurent les forêts à la société en général en distribuant des documents publiés et en organisant des assemblées publiques, des tournées dans des écoles et des randonnées guidées dans la nature. Le Ministère a également conclu une entente avec l'Association forestière de la Saskatchewan pour él

30. Les connaissances et pratiques traditionnelles liées aux forêts sont-elles employées dans la gestion, la planification et l'utilisation des forêts?	Oui	Non
	X	

Veillez expliquer comment elles sont utilisées et par qui.

Bon nombre des groupes de Premières nations intègrent les connaissances et les pratiques traditionnelles aux plans de gestion forestière des zones pour lesquelles ils ont droit de tenure. De nombreux groupes industriels consultent des collectivités locales et des Premières nations pour obtenir leurs commentaires qui seront pris en compte dans la planification et la gestion des forêts environnantes. Par exemple, en Alberta, il existe des coentreprises et des partenariats entre des sociétés forestières et des collectivités autochtones où les connaissances écologiques traditionnelles sont intégrées dans la planification de la gestion des forêts. Un certain nombre de plans forestiers renferment des dispositions particulières pour la protection des arbres à prière ainsi que des arbres récoltés pour leurs écorces et des ressources forestières non ligneuses.

En Ontario, les collectivités autochtones représentent sur carte des sites sociaux, culturels et spirituels et collaborent avec des équipes de planification de la gestion forestière pour prendre en considération ces sites dans le processus de planification de gestion forestière. La prise en compte des valeurs spirituelles et de l'héritage culturel des peuples autochtones et l'utilisation du savoir traditionnel pour éclairer les décisions prises dans le cadre du processus de planification de la gestion forestière en Ontario sont importantes pour maintenir les liens culturels et spirituels entre les collectivités autochtones et la forêt. Des données statistiques récentes montrent que les collectivités autochtones, le gouvernement ontarien et des équipes responsables de la planification ont produit des rapports d'information générale sur les Autochtones pour 82 % des collectivités concernées ainsi que des rapports sur la protection des valeurs autochtones identifiées pour 62 % des collectivités concernées. La mise en œuvre des stratégies énoncées dans ces rapports a permis de protéger des valeurs identifiées en vue de l'atténuation des effets néfastes sur les valeurs identifiées dans bien des situations.

Au Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial, en partenariat avec des Premières nations, travaille actuellement sur l'intégration des connaissances traditionnelles aux activités de gestion forestière. Le ministère de l'Environnement de la Saskatchewan, en collaboration avec l'industrie forestière, sollicite la participation des collectivités autochtones et intègre les connaissances traditionnelles dans la planification et la gestion des activités de gestion forestière.

31. Existe-t-il des mécanismes de participation des parties prenantes à l'appui de la gestion forestière durable pour les catégories suivantes?	Oui	Non
Peuples autochtones (si applicable)	X	
Communautés locales	X	

Veillez décrire ces mécanismes et leurs fonctions. Quel est rôle concret joué par les peuples autochtones et/ou les communautés locales dans la réalisation de la gestion forestière durable?

L'Initiative de foresterie autochtone (IFA) constitue une approche du gouvernement du Canada pour encourager une meilleure participation des Autochtones à la transformation durable et concurrentielle du secteur forestier canadien. Axée sur le développement économique, l'Initiative forestière autochtone donne du pouvoir aux entrepreneurs autochtones dans le secteur forestier en servant de centre du savoir en matière d'innovation dans le secteur forestier et de la foresterie autochtone, et en facilitant l'échange de connaissances et la coordination du soutien fédéral et d'autres sources aux partenariats et aux projets liés à la foresterie autochtone.

Dans le cadre du Programme des collectivités forestières, le gouvernement du Canada appuie le 0.6252(e)-6.30174(0v.937412(-)-3.15087(-)-3.15156(0)2.

dans toute la forêt boréale.		
Voir les questions 49 et 11 pour une description des efforts déployés à l'échelle internationale par le Canada pour atteindre cet objectif.		
Objectif d'ensemble 2 : Renforcer les avantages économiques, sociaux et environnementaux dérivés des forêts, y compris en améliorant les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts		
35. Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées à la production (1000 ha)? Les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T.3 - Désignation et gestion des forêts).	2005	2010
Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées à la protection (1000 ha)?		
Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées à la conservation (1000 ha)?		
Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées aux services sociaux (1000 ha)?		
36. Quel est le volume total d'extraction de bois rond industriel (1000 m		

41. Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées à la gestion forestière durable (1000 ha)? Les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T.3 - Désignation et gestion des forêts).	2005	2010
Quelle est l'étendue des forêts dotées de plans de gestion (1 000 ha)?		
42. Votre pays dispose-t-il de forêts relevant de normes de certification reconnues au plan international?	Oui	Non
	X	
Si oui, veuillez préciser : Association canadienne de normalisation (CSA), Sustainable Forestry Initiative (SFI) et Forest Stewardship Council (FSC). Les normes CSA et SFI sont toutes deux reconnues par le Programme de reconnaissance des certifications forestières (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes (PEFC)).	Norme de certification	Superficie
	120 millions ha	150 millions ha ¹¹

Veillez décrire les mesures significatives entreprises en rapport avec l'Objectif d'ensemble 3 relatif aux forêts.

	ND	ND
Financements nationaux du secteur privé	2007 (dollars des États-Unis)	2011 (dollars des États-Unis)
	ND	ND
	2007 (dollars des États-Unis)	2011 (dollars des États-Unis)

qui comportaient un élément forestier. La valeur totale de ces 24 initiatives était légèrement supérieure à 295 millions de dollars américains, et les éléments forestiers totalisaient 85,1 millions de dollars américains ou, en moyenne, 29 % de la valeur totale de ces initiatives.¹⁴

Voici d'autres exemples choisis du soutien offert par le Canada à des initiatives forestières dans des pays en développement :

- En Indonésie, le projet Rétablissement des moyens de subsistance dans les zones côtières du Sulawesi du Sud (7,2 millions \$ US¹⁵) aide à rehausser la stabilité des moyens de subsistance et le bien-être des collectivités côtières vulnérables sur la côte ouest du Sulawesi du Sud en appliquant une approche collaborative faisant appel à de multiples intervenants à la restauration écologique des mangroves et à leur durabilité, au développement des moyens de subsistance et à la gestion des ressources naturelles. Près de

du Ghana au niveau des districts.

- Au Honduras, le projet Gestion durable des ressources forestières au Honduras (8,7 millions \$ US²⁰) vise à accroître le revenu annuel des familles vivant dans les zones rurales et travaillant dans le secteur forestier, en

La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans votre pays?	Oui	Non
Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient être ou sont utilisés pour évaluer cette contribution ?	NR (Voir la remarque ci-dessus)	NR
<p>Veillez énumérer ces indicateurs.</p> <p>Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'</p>		

Veuillez énumérer ces indicateurs.		
Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots).		
Objectif 7 : Préserver l'environnement :		
La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans votre pays? Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient être ou sont utilisés pour évaluer cette contribution?	Oui	Non
	NR	NR
Veuillez énumérer ces indicateurs.		
Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots).		
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement :		
La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans votre pays? Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient être ou sont utilisés pour évaluer cette contribution?	Oui	Non
	NR	NR
Veuillez énumérer ces indicateurs.		
Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots).		

Décrivez brièvement les études de cas et les succès en matière de collecte de données sur la contribution des forêts à la réalisation des OMD susceptibles de servir d'exemples de bonne pratique à d'autre pays (max ces 5.00.93741()-30331(s)5.00.93743.15087(s)-oà4.15087(s))